

---

|                 |                                                                                                               |
|-----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DESTINATAIRES : | Tout le personnel concerné par le programme d'aides matérielles pour les fonctions d'élimination              |
| EXPÉDITEUR :    | Jean-Marc Ricard, directeur des programmes Déficiences (DPD)                                                  |
| DATE :          | 14 novembre 2022                                                                                              |
| OBJET :         | <b>Cheminement des demandes d'admission au Programme d'aides matérielles pour les fonctions d'élimination</b> |

---

Dans les derniers mois, le programme d'aides matérielles pour les fonctions d'élimination sous la responsabilité de la Direction des programmes Déficiences (DPD) a travaillé, en collaboration avec la Direction des services de soutien à domicile et de la gériatrie (DSSADG) et la Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire en soins infirmiers (DSIEU), à l'optimisation du cheminement des demandes d'admission et à la clarification des rôles et des responsabilités des intervenants cliniques et du programme Élimination qui sont impliqués dans ce processus.

Ces travaux ont pour principaux objectifs de faciliter la collaboration, augmenter l'efficacité du traitement des demandes et avoir un fonctionnement en harmonie avec le guide de gestion du ministère ([Guide de gestion révisé du programme d'aides matérielles pour les fonctions d'élimination pour les personnes ayant une déficience - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux \(gouv.qc.ca\)](#)).

Les précisions apportées au cheminement des demandes visent un traitement plus rapide et uniforme des demandes pour les usagers résidants sur le territoire de la Montérégie-Ouest. Il est possible que cela engendre certains changements au niveau des pratiques cliniques. À cet effet, d'autres outils cliniques ont été élaborés et sont également disponibles dès maintenant, afin de soutenir les intervenants lors de demandes d'admission ou de réévaluation. L'ensemble des documents sont disponibles sur [la page intranet du programme Élimination](#) :

- [Cheminement des demandes](#);
- [One Pager : Programme Élimination – Ce que vous devez savoir](#);
- [Pas de question sans réponses \(PQSR\)](#).

Voici également le lien du MSSS pour l'accès aux informations générales du programme : [Programme d'aides matérielles pour les fonctions d'élimination | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

Des rencontres de soutien pour faciliter la compréhension et l'ajustement des pratiques sont également prévues dans les prochaines semaines pour les intervenants qui collaborent avec le programme d'aides matérielles pour les fonctions d'élimination. Les rencontres virtuelles sont prévues le 29 novembre ainsi que les 1<sup>er</sup>, 5 et 9 décembre 2022. Vous devez vous inscrire en remplissant le formulaire ci-dessous au moins 72 heures avant la date, afin de recevoir le lien de la rencontre.

Lien séances d'information :

[https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=KP7hBotfdUC\\_bK4kvhp5knBSpA9LsqdGmzH41gviAbpUODIXUFhENkINUEk0SFRYOTZTTVc3NVZJVC4u](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=KP7hBotfdUC_bK4kvhp5knBSpA9LsqdGmzH41gviAbpUODIXUFhENkINUEk0SFRYOTZTTVc3NVZJVC4u)

Soyez assurés que les directions impliquées se rendent disponibles pour soutenir les intervenants dans l'application de ce cheminement amélioré.

Pour joindre le programme d'aides matérielles pour les fonctions d'élimination :

Par téléphone : 450 670-3965, poste 5002

Par courriel : [programme.aideelimination.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:programme.aideelimination.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca)

JMR